

Règlement de l'Espace multimédia

L'espace multimédia de la médiathèque met à disposition :

- 3 postes informatiques
- Consoles de jeux vidéo (Nintendo Switch et PlayStation 5)
- Ipad + stylet
- Tablette graphique

Conditions d'accès

- Accès libre et gratuit, sans inscription préalable.
- À partir de 8 ans seul avec autorisation parentale ; les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés.
- Sur demande auprès du personnel.
- Temps d'utilisation :
 - Postes informatiques : 1h max en cas de forte affluence, illimité sinon.
 - Consoles de jeux : 30 minutes max en cas de forte affluence ; à partir de 6 ans (de 6 à 7 ans avec adultes, seul à partir de 8 ans)
- Horaires : identiques à ceux de la médiathèque.
- Espace surveillé par la/le bibliothécaire.

Usages autorisés

- Internet accessible avec filtrage de contenu.
- Usages documentaires et récréatifs autorisés dans le respect d'autrui.
- Jeux vidéo accessibles sur les consoles dans le calme et la convivialité.

Impressions & périphériques

- Impressions gratuites dans la limite de 5 pages
- Périphériques personnels autorisés (clés USB, casques, manettes, etc.)

Comportement attendu

- Calme et respect envers les autres usager·ères et le matériel.
- Les échanges sont tolérés, à condition de ne pas gêner.

Interdictions

- Téléchargements illégaux
- Modifications du système
- Consommation de nourriture et de boisson
- Manipulation des consoles de jeux sans la présence ou l'autorisation d'un·e bibliothécaire

Sanctions

Tout manquement au règlement peut entraîner une suspension temporaire ou définitive de l'accès à l'espace.

En cas de détérioration du matériel, l'usager·ère — ou ses parents — pourra être tenu responsable et devra procéder au remboursement.

Accessibilité

L'espace est accessible aux personnes en situation de handicap.